

Courrier au propriétaire — critères de présentation

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Ce courrier ne dit pas non au propriétaire : il lui dit comment.** C'est ce qui le rend acceptable, et c'est ce qui protège l'agence.

Corps du courrier

Monsieur,

Vous nous avez indiqué vos préférences pour la sélection du locataire de votre bien. Nous ne pouvons pas construire notre présélection sur la situation de famille des candidats, ni sur le lieu de résidence de leur garant : ces éléments ne mesurent pas la capacité à payer un loyer, et une sélection qui s'y appuierait engagerait notre responsabilité comme la vôtre.

Nous vous présentons donc les neuf dossiers qui satisfont à nos critères de solvabilité, avec pour chacun le rapport entre les revenus et le loyer, la nature du contrat de travail et la solidité du garant appréciée sur ses revenus.

Le choix parmi ces neuf dossiers vous appartient, et vous n'avez pas à le motiver. Nous restons à votre disposition pour en discuter.

Ce que le courrier obtient

Pour le propriétaire	Pour l'agence
Une liste courte, comparable, et un choix qui reste le sien	Une présélection qu'elle peut justifier
Neuf dossiers au lieu de vingt-deux	Aucune trace d'un tri sur un critère prohibé

L'observation qui dépasse ce lot

Location	Dossiers reçus	Dossiers écartés	Motif enregistré
T2 rue Chappe, mars	14	11	Vide
T3 av. Verne, avril	19	16	Revenus insuffisants
T4 rue des Lilas, mai	9	7	Vide
Studio rue Gambetta, juin	23	20	Vide
T2 rue Mareuil, juin	11	9	Pièces manquantes
T3 av. Aubel, juillet	16	13	Vide

Quatre motifs vides sur six locations. Un motif vide ne protège personne — ni le candidat, qui ne saura jamais, ni l'agence, qui n'aura rien à produire. Le champ peut devenir obligatoire à la clôture, avec une liste de motifs licites **et un champ libre qui reste libre.**

permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.